



## Communiqué de presse

09 Février 2018

Un mouvement de grève par débrayage des personnels de l'hôpital Pierre Janet a lieu ce jour sur l'amélioration de leurs conditions de travail et de l'accueil des patients.

A cet effet, la Direction du GHH tient à rappeler les actions en cours tant pour la filière psychiatrie que pour l'amélioration des conditions de travail du personnel du GHH dans son ensemble.

**Un Plan Psychiatrie et Santé Mentale est à l'œuvre depuis janvier 2016 qui a permis en 2017, une évolution des effectifs à la hausse : + 12 ETP (Equivalent Temps Plein).**

- Il prévoit des mesures d'attractivité médicale pour augmenter le nombre de médecins. En 2017, il y a **eu 4 médecins en plus** (différentiel entre les départs et les arrivées). Un Professeur d'Université – Praticien Hospitalier a été nommé en Pédopsychiatrie au 1<sup>er</sup> septembre dernier.

**Trois nouvelles arrivées de praticiens sont prévues prochainement.**

- Sur les cinq ans à venir, **15 millions d'euros d'investissement** vont permettre de réhabiliter les pavillons Boréal, Alizé et Caravelle de l'hôpital Pierre Janet permettant d'améliorer considérablement les conditions d'accueil des patients et d'exercice professionnel des personnels.
- **Un contrat local d'amélioration des conditions de travail** a été élaboré en concertation avec les organisations syndicales. Un audit des pratiques dans les pavillons d'hospitalisation permettra de mettre en place des mesures de prévention contre la violence des patients psychiatriques et d'accompagnement des professionnels mis en difficulté de ce fait. La prévention des actes violents sera prise en compte dans la réhabilitation des pavillons.
- En 2016, **les dispositifs d'appels visant à protéger les personnels isolés en cas de danger** ont été renouvelés et étendus.
- **Un projet médico-soignant de la filière Psychiatrie et Santé Mentale** sera mis en œuvre très prochainement avec un accompagnement spécifique par un organisme spécialisé. Il influencera aussi les réhabilitations architecturales à venir.

- **Une nouvelle activité de réhabilitation psychosociale**, financée par l'ARS, a débuté en 2017, permettant d'accompagner nombre de patients vers une réinsertion. Huit personnes composent cette nouvelle équipe.
- **Pour la prise en charge des détenus**, une réflexion pilotée par l'ARS est en cours et de nouvelles modalités d'organisation doivent être mises en œuvre prochainement.
- Enfin, des demandes de financements complémentaires ont été transmises à l'ARS et concernent : un pool de remplacement de 13 ETP, une consultation de médecine somatique préventive, la création également d'une consultation médico-psychologique de victimologie, et le développement des antennes de la Maison de l'Adolescent sur le territoire de Fécamp et de Notre Dame de Gravenchon.

**A l'échelle du Groupe Hospitalier du Havre sont mis en œuvre depuis 2016 :**

**Un Plan de lutte contre la violence** comprenant notamment la mise en place en 2016 et 2017 en Psychiatrie et aux Urgences de l'hôpital J. Monod d'un dispositif d'appel des travailleurs isolés (DATI) et des formations à la gestion de l'agressivité pour le personnel des urgences.

**Un Plan de prévention contre les risques psychosociaux**, avec la mise en place d'une cellule vigilance et la formation des 250 cadres à la connaissance de ces risques pour les prévenir.

**Un Plan de lutte contre l'absentéisme** comprenant différents volets de prévention et d'organisation de service.

**Enfin, en décembre 2017 a été voté par le Conseil de Surveillance du GHH, le Projet d'Etablissement 2018/2022. Il comprend un projet social déclinant l'ensemble des mesures d'amélioration des conditions de travail.**

**Contact**

Service Communication du GHH  
02 32 73 30 58